



## Conseil économique et social

Distr. : Limitée  
17 août 2011

Français  
Original : Anglais

---

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de l'environnement et du développement

#### Deuxième session

Bangkok, 9-11 novembre 2011

### Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité de l'environnement et du développement (section I) et les annotations à l'ordre du jour provisoire (section II).

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Résultats de la Réunion régionale préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20).
5. Résultats du cinquième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation.
6. Tendances et progrès dans le domaine de l'environnement et du développement:
  - a) Problèmes émergents et persistants en matière de durabilité environnementale;
  - b) Problèmes émergents et persistants en matière de sécurité énergétique;
  - c) Problèmes émergents et persistants en matière de gestion des ressources en eau;
  - d) Problèmes émergents et persistants en matière de développement urbain durable;
  - e) Progrès accomplis dans l'application des résultats de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

7. Examen de l'orientation future du sous-programme.
8. Examen des projets de résolution, de recommandation et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

## **II. Annotations**

### **1. Ouverture de la session**

#### **Documentation**

Programme provisoire (E/ESCAP/CED(2)/INF/3)

#### **Annotation**

Le programme de l'ouverture de la session sera annoncé en temps utile.

### **2. Élection du bureau**

#### **Documentation**

Provisional list of participants (E/ESCAP/CED(2)/INF/2)

#### **Annotation**

Le Comité élira un président, un ou plusieurs vice-présidents et un rapporteur.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

#### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CED(2)/L.1)

#### **Annotation**

Le Comité examinera l'ordre du jour provisoire annoté et l'adoptera avec les modifications qu'il jugera nécessaires.

### **4. Résultats de la Réunion régionale préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20)**

#### **Documentation**

Résultats de la Réunion régionale préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20) (E/ESCAP/CED(2)/1)

**Annotation**

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) du 4 au 6 juin 2012 et sera axée sur: a) l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté; et b) le cadre institutionnel pour un développement durable. Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation mondiale et, en particulier, l'élaboration des contributions de la région Asie-Pacifique reflétant les problèmes qui lui sont propres, une réunion préparatoire régionale se tiendra à Séoul les 19 et 20 octobre 2011. Le Comité sera informé des résultats de la Réunion préparatoire régionale.

**5. Résultats du cinquième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation****Documentation**

Résultats du cinquième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation (E/ESCAP/CED(2)/2)

**Annotation**

Le cinquième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation a été organisé par la CESAP et 30 partenaires appartenant ou non au système des Nations Unies, et s'est tenu au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok du 22 au 24 juin 2011, avec parallèlement des manifestations et des visites de terrain qui ont eu lieu les 20, 21 et 25 juin 2011. Le Forum se composait de trois débats pléniers, de cinq discussions de groupe sous-régionales, des 19 séances spéciales de la Foire aux idées et pratiques, d'une soirée documentaire, d'une exposition consacrée aux pratiques et programmes novateurs, de deux visites de terrain et de 11 manifestations parallèles connexes. Plus de 900 responsables publics nationaux et locaux, représentants du secteur privé, universitaires, organisations de la société civile et journalistes ont participé au Forum. De plus, des forums de l'urbanisation locaux se sont tenus simultanément dans quatre villes de la région. Les débats pléniers du Forum ont été diffusés sur l'Internet et des spécialistes ont répondu aux questions posées sur Twitter par les forums de l'urbanisation locaux. Le document E/ESCAP/CED(2)/2 rendra compte des travaux du Forum, en s'attachant en particulier à ses conclusions et recommandations, et le secrétariat sollicitera les directives du Comité sur le rôle à jouer par la CESAP pour les mettre en œuvre.

**6. Tendances et progrès dans le domaine de l'environnement et du développement****a) Problèmes émergents et persistants en matière de durabilité environnementale****Documentation**

Problèmes émergents et persistants en matière de durabilité environnementale (E/ESCAP/CED(2)/3)

### **Annotation**

Les pays d'Asie et du Pacifique continuent certes de faire face à des difficultés en matière de durabilité environnementale, mais on reconnaît de plus en plus les implications plus larges de la durabilité environnementale dans le contexte des problèmes socioéconomiques persistants posés notamment par la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être, l'accès aux services, la mobilité équitable, les modèles de consommation et de production et la réduction des risques de catastrophe. Un certain nombre de politiques et de pratiques voient le jour à la faveur des efforts entrepris par les pays pour résoudre d'une manière intégrée et inclusive ces problèmes multiples et imbriqués.

La sixième Conférence sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique a adopté une déclaration ministérielle qui, entre autres choses, visait à créer un environnement socioéconomique propice aux changements nécessaires pour susciter et favoriser un mode de développement durable. Le document E/ESCAP/CED(2)/3 présente un aperçu des interactions environnementales et socioéconomiques mentionnées plus haut, ainsi que la nouvelle tendance consistant à mettre en œuvre au niveau national des politiques et des pratiques favorables au développement durable. Le document sert ainsi de base à d'autres échanges d'informations utiles et d'expériences nationales, et à la définition de l'orientation future de la coopération régionale.

### **b) Problèmes émergents et persistants en matière de sécurité énergétique**

#### **Documentation**

Problèmes émergents et persistants en matière de sécurité énergétique (E/ESCAP/CED(2)/4)

### **Annotation**

Dans sa résolution 67/2 sur la promotion de la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique, la Commission prie la Secrétaire exécutive d'organiser, en 2013, le Forum Asie-Pacifique de l'énergie au niveau ministériel afin de discuter des progrès accomplis dans la région Asie-Pacifique face aux défis posés en matière de sécurité énergétique, aux niveaux de la région, des pays et des ménages, et de faciliter un dialogue permanent entre États membres pour accroître la sécurité énergétique et favoriser le développement durable. Pour répondre à cette demande et tenir compte des questions et des orientations figurant dans la résolution 65/151 de l'Assemblée générale, par laquelle cette dernière a proclamé l'année 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous, une Réunion de groupe d'experts sur le développement durable en Asie et dans le Pacifique se tiendra à Bangkok du 27 au 29 septembre 2011 afin de conseiller le secrétariat sur l'élaboration d'un ordre du jour approprié pour le Forum Asie-Pacifique de l'énergie de 2013. Le document E/ESCAP/CED(2)/4 examine la situation, les possibilités et les problèmes de la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie dans la région, et rend compte du processus ayant mené au Forum. Le Comité souhaitera peut-être examiner le document et fournir des conseils sur les questions de fond et d'organisation.

**c) Problèmes émergents et persistants en matière de gestion des ressources en eau**

**Documentation**

Problèmes émergents et persistants en matière de gestion des ressources en eau (E/ESCAP/CED(2)/5)

**Annotation**

La croissance démographique et la rapidité de l'urbanisation sont à l'origine d'une demande et d'une concurrence accrues en matière de ressources en eau ainsi que d'une réorientation de ces dernières d'un usage principalement agricole vers des besoins plus urbains et industriels. La pollution des plans d'eau et la survenue d'inondations soudaines continueront de faire partie des grands problèmes urgents auxquels l'Asie et le Pacifique seront confrontés, puisqu'on estime que plus de 50 % de la population de la région vivra dans des zones urbaines en 2025. Dans le monde entier, les changements des conditions météorologiques ont multiplié la fréquence et renforcé l'intensité des phénomènes extrêmes tels que pluies, inondations, sécheresses et cyclones, qui ont déjà frappé des pays comme l'Australie, la Chine, le Myanmar et le Pakistan. Beaucoup ont attribué ces changements à l'impact des changements climatiques. Le document E/ESCAP/CED(2)/5 examinera en quoi l'application de la gestion intégrée des ressources en eau continue d'être essentielle à une gestion globale des ressources en eau, compte tenu de l'urbanisation rapide et des changements climatiques, qui se traduisent par des modifications du cycle et du bilan hydrologiques, engendrant un accroissement de la variabilité climatique et de l'intensité des changements, qui se manifeste ensuite par des phénomènes extrêmes, tels que inondations, sécheresses et hausse du niveau de la mer, se soldant finalement par l'augmentation de la salinité de l'eau des deltas et des lacs, et réduisant les quantités d'eau douce disponibles. Le document mettra l'accent sur la préoccupation croissante suscitée par les effets dévastateurs que l'évolution du climat pourrait avoir dans le domaine de l'eau. Le Comité souhaitera peut-être donner des conseils au secrétariat sur ses activités de gestion des ressources en eau destinées à réduire autant que possible les incidences des changements climatiques et des catastrophes qui y sont liées.

**d) Problèmes émergents et persistants en matière de développement urbain durable**

**Documentation**

Problèmes émergents et persistants en matière de développement urbain durable (E/ESCAP/CED(2)/6)

**Annotation**

L'ampleur et le rythme de l'urbanisation en Asie et dans le Pacifique sont sans précédent. Les villes de la région sont les moteurs de la croissance économique et en constituent les pôles culturels et d'innovation, représentant environ 80% du produit intérieur brut de la région. La manière dont les villes de la région évolueront et fonctionneront façonnera très probablement l'avenir non seulement de l'Asie et du Pacifique, mais aussi du monde entier. Dans leur ardeur à réaliser le développement économique, les pays de la région ont eu tendance à

externaliser les coûts environnementaux et sociaux. Par conséquent, les centres urbains d'Asie et du Pacifique sont à présent confrontés à des problèmes indissociables qui touchent à la durabilité environnementale, à la pauvreté et aux disparités, et à l'augmentation de la vulnérabilité aux changements climatiques et aux autres catastrophes et crises d'origine naturelle ou provoquées par l'homme.

S'orienter vers un avenir plus inclusif et plus durable suppose que les villes de la région deviennent plus éco-efficaces et plus vertes, plus équitables et plus inclusives, et qu'elles résistent mieux aux changements climatiques et aux autres catastrophes. Les disparités de développement observées aux niveaux des cadres juridiques et fiscaux, de l'urbanisme et des conceptions de l'aménagement urbain, des technologies, du financement, et des capacités humaines et institutionnelles devraient être réduites par des approches de la gouvernance et de la gestion des villes plus intégrées, plus participatives et plus souples. Le document E/ESCAP/CED(2)/6 examine certaines stratégies permettant d'atteindre ces objectifs et, d'autre part, le rôle que la CESAP pourrait jouer pour aider les pays à réaliser un développement urbain inclusif et durable. Le Comité souhaitera peut-être fournir des conseils sur ces stratégies et sur le rôle à jouer par la CESAP dans ces domaines.

**e) Progrès accomplis dans l'application des résultats de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique**

**Documentation**

Progrès accomplis dans l'application des résultats de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CED(2)/7)

**Annotation**

La sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique a été organisée par la CESAP en coopération avec le Gouvernement kazakh et s'est tenue à Astana du 27 septembre au 2 octobre 2010. Les documents finaux comprennent la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2010), le Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015), et l'Initiative d'Astana pour une « passerelle verte » : partenariat Europe-Asie-Pacifique pour l'application du concept de "croissance verte". Le document E/ESCAP/CED(2)/7 présente les progrès accomplis dans l'application de ces résultats, met l'accent sur les mesures prises dans les six principaux domaines du Plan régional d'application, sur lequel les États membres ont convenu de travailler ensemble au cours des cinq prochaines années.

De plus, un représentant du Gouvernement kazakh sera invité à informer le Comité des progrès accomplis dans l'application de l'Initiative d'Astana pour une « passerelle verte », y compris le projet de partenariat Europe-Asie-Pacifique pour l'application du concept de "croissance verte".

**7. Examen de l'orientation future du sous-programme**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité voudra peut-être donner des conseils, d'une part, sur le ciblage des activités du secrétariat à court et à plus long terme en matière d'environnement et de développement, compte tenu de l'orientation et des priorités du programme définies dans le cadre stratégique pour la période 2012-2013 tel qu'adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/244, et d'autre part, sur la manière dont les résultats des délibérations du Comité peuvent être intégrés dans l'élaboration du cadre stratégique et du programme de travail pour la période 2014-2015.

**8. Examen des projets de résolution, de recommandation et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États membres voudront peut-être diffuser d'avance les propositions ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires en matière d'environnement et de développement à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session.

**9. Questions diverses**

Le Comité pourra soulever à ce titre toutes questions ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

**10. Adoption du rapport****Documentation**

Projet de rapport (E/ESCAP/CED(2)/L.2)

**Annotation**

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur sa deuxième session qui sera soumis à la Commission à sa soixante-huitième session, en 2012.

---